

APPLICATION DES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DANS LES UE DE MATHÉMATIQUES DES PORTAILS MATHÉMATIQUES-INFORMATIQUE ET PCSI

Année universitaire 2010-2011

L'ensemble des UE de mathématiques des portails mathématiques-informatique et PCSI sont en contrôle continu intégral (CCI) pour l'année 2010-2011.

Le contrôle continu intégral

Le texte du CEVU du 1er juin 2010 (CA du 15 juin 2010) précise les modalités du CCI :

« *L'évaluation en contrôle continu intégral :*

- *peut comporter des épreuves ou productions variées (interrogations écrites ou sur ordinateur, comptes-rendus, mémoires, interrogations orales, exposés, notes de manipulation, etc.) ;*
- *peut comporter une part d'évaluation collective (par exemple compte-rendu à plusieurs étudiants) ;*
- *doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets d'épreuves peuvent par exemple être différents d'un groupe à l'autre, mais l'équipe pédagogique et le jury d'UE doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées ;*
- *doit comporter au moins une épreuve commune à tous les étudiants qui devra remplir les conditions d'anonymat ;*
- *peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestre ;*
- *ne doit pas comporter d'épreuve au coefficient supérieur à 40% ;*
- *doit être composée d'au moins 3 notes pour une UE de 3 crédits. et de 5 pour une UE de 6 crédits ou plus.*

La fréquence des épreuves du CCI ne peut être définie, en raison de la nature très différente de celles-ci et des UE elles-mêmes. Toutefois, il est souhaité qu'une première évaluation intervienne dans le premier mois d'enseignements. »

Règles pour les absences

Texte du CEVU du 1er juin 2010 (CA du 15 juin 2010) :

« Absence sans justificatif :

Pour les contrôles continus et les CCF1 (STAPS), toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant sera noté DEF.

Absence avec justificatif fourni au responsable d'UE et à la scolarité (certificat médical ou cas de force majeure) :

Pour les contrôles continus et les CCF1 (STAPS), s'il n'a pas été possible d'organiser un contrôle de substitution, en cas d'absence(s) justifiée(s) à plus de 40% des contrôles en termes de coefficients, la note « 0 » sera attribuée à ces contrôles. Une absence justifiée à 40% ou moins des contrôles continus en termes de coefficients entraînera la neutralisation des notes correspondantes. »

APPLICATION DU CCI DANS LES UE DE MATHÉMATIQUES DU PORTAIL MATHÉMATIQUES-INFORMATIQUE

Dans l'ensemble des UE de L2 et L3 du portail mathématiques-informatique, la règle du *min/max* est appliquée aux khôlles : sur les quatre notes de khôlle, la note la plus élevée et la note la plus basse ne rentrent pas en compte dans le calcul de la moyenne, la moyenne des khôlles est calculée sur les deux notes restantes. Cette moyenne a un coefficient de 30% dans la note à l'UE.

Algèbre I, Analyse I

- 4 CC, dont au moins une épreuve écrite de 1h30 et éventuellement une note de TD,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL.

Coefficients : chaque CC à 20% et le CCF à 20%.

Pour le parcours préparatoire au métier d'ingénieur :

- 4 khôlles,
- 3 CC : épreuves écrites de 3h pour les étudiants du cursus CCP, de 1h30 pour les étudiants du cursus EPU,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL et commun avec les autres parcours à 20%.

Algèbre II, Analyse II

- 4 CC, dont au moins une épreuve écrite de 1h30 et éventuellement une note de TD,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL.

Pour Analyse II, un CC porte sur SAGE.

Coefficients : chaque CC à 20% et le CCF à 20%.

Pour le parcours préparatoire au métier d'ingénieur :

- 4 khôlles,
- 3 CC : épreuves écrites de 3h pour les étudiants du cursus CCP, de 1h30 pour les étudiants du cursus EPU,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL et commun avec les autres parcours à 20%.

Algèbre III, Analyse III

- 4 khôlles,
- 1 CC constitué d'une épreuve écrite de 1h30,
- 1 CC porte sur Sage,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL.

Coefficients : moyenne des khôlles à 30%, chaque CC à 15% et le CCF à 40%.

Algèbre IV, Analyse IV

- 4 khôlles,
- 1 CC constitué d'une épreuve écrite de 1h30,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL.

Coefficients : moyenne des khôlles à 30%, le CC à 30% et le CCF à 40%.

Options de mathématiques du semestre 4

- 4 CC, dont au moins une épreuve écrite de 1h30 et éventuellement une note de TD,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL.

Coefficients : chaque CC à 15% et le CCF à 40%.

Topologie, Calcul intégral, Géométrie, Calcul différentiel, Fonction de variables complexes

- 4 khôlles,
- 1 CC constitué d'une épreuve écrite de 2h,
- 1 CCF de 3h organisé par le BAL.

Coefficients : moyenne des khôlles à 30%, le CC à 30% et le CCF à 40%.

Algèbre et théorie des nombres

- 4 khôlles,
- 1 CC constitué d'une épreuve écrite de 2h,
- 1 CC porte sur Sage,
- 1 CCF de 3h organisé par le BAL.

Coefficients : moyenne des khôlles à 30%, les CC à 15% et le CCF à 40%.

Calcul scientifique, Mathématiques discrètes, Analyse réelle, Probabilités, M2AO

- 4 CC, dont au moins une épreuve écrite de 2h et éventuellement une note de TD,
- 1 CCF de 3h organisé par le BAL.

Coefficients : chaque CC à 15% et le CCF à 40%.

APPLICATION DU CCI DANS LES UE DE MATHÉMATIQUES DU PORTAIL PCSI

TMB

- 2 CC sous forme de QCM organisés en TD,
- 1 CC formé d'une note de TD,
- 1 CC constitué d'une épreuve écrite de 1h30,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL.

Coefficients : chaque CC sous forme de QCM à 15%, le CC formé de la note de TD à 10%, le CC de l'épreuve écrite à 20% et le CCF à 40%.

Math 2

- 2 CC sous forme de QCM organisés en TD,
- 1 CC formé d'une note de Sage,
- 1 CC constitué d'une épreuve écrite de 1h30,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL.

Coefficients : chaque CC à 15% et le CCF à 40%.

Math 3, Math 4, Math 5, Math 6

- 4 CC, dont au moins une épreuve écrite de 1h30 et éventuellement une note de TD,
- 1 CCF de 2h organisé par le BAL.

Pour Math 3, un CC porte sur SAGE.

Coefficients : chaque CC à 15% et le CCF à 40%.